

Sous-direction du recrutement et de la formation Section préparation aux concours et examens professionnels



Préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur des services techniques de classe normale du ministère de l'intérieur Session 2022

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation et l'obligation d'assiduité qui consiste à rendre au minimum deux devoirs sur les trois proposés.

1/OBJECTIF DE LA PREPARATION ECRITE

Cette préparation à distance accessible via la plateforme du prestataire du ministère de l'intérieur, a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite par le biais de la réalisation de **trois devoirs corrigés**.

CALENDRIER DES DEVOIRS

Devoir n°	Date de mise en ligne sur la plateforme Secteur Public Formation	Date limite de dépôt à la correction	Date limite de retour des copies corrigées
1	05/02/21	22/02/21	10/03/21
2	12/03/21	29/03/21	14/04/21
3	16/04/21	04/05/21	14/05/21

2/INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche d'inscription devra être :

- → complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- → visée par le supérieur hiérarchique
- → une fois visée, il convient de la transmettre à votre animateur ou correspondant de formation, lequel l'adressera à la SDRF pour prise en compte.

Toute demande d'inscription qui parviendra après

le mercredi 27 janvier 2020



ne sera pas prise en compte

Une fois l'inscription à la préparation validée par la SDRF, le candidat recevra un message de confirmation du gestionnaire.

3/OBLIGATIONS D'ASSIDUITE

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer l'ensemble des devoirs à la correction aux dates prévues
- se présenter au concours ou à l'examen professionnel visé.
- * L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription à l'examen professionnel